



Assemblées générales
26 mars 2022
St Savinien sur Charente

ASSEMBLEE GENERALE 26 mars 2022 Fédération Départementale Foyers Ruraux de Charente Maritime Compte-rendu



Préambule : la Fédération Départementale des Foyers Ruraux de Charente Maritime s'est réunie en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle, le samedi 26 mars 2022 à St Savinien sur Charente.

Les membres adhérents (structures locales) ont été convoqués et invités à prendre part aux débats et aux votes conformément aux statuts de la Fédération et à son règlement intérieur. Chaque foyer ou association adhérente à jour de sa cotisation bénéficie d'une voix. La procuration d'un foyer ou association à un autre foyer ou à une autre association est autorisée par les statuts de la Fédération. Le nombre de voix comptabilisé correspond donc au nombre total des foyers ou associations présentes, plus les voix des foyers ou associations représentées. Une feuille d'émargement a été établie.

Foyers ou associations présentes et représentés : voir liste en annexe.

Se sont excusés : Mme Corinne Imbert Sénatrice, Mme Mesnard Conseillère Régionale - Maire de St Jean d'Angély, Madame Sylvie MARCILLY, Présidente du Département de la Charente-Maritime, Monsieur Godineau Conseiller Départemental-Président de la Communauté de Communes des Vals de Saintonge-Maire de St Savinien, Mme Ciccoira Présidente du Foyer Rural de St Savinien sur Charente, les foyers ruraux de Gémovac, de St Vivien, de St Crépin (pouvoir), de Vibrac Chaunac, d'Arvert (pouvoir), de Tonnay Boutonne, de Rétaud, d'Etaules, de Romegoux (pouvoir), l'Echappée Belle (pouvoir), la Compagnie Lunaire (pouvoir), le Théâtre Clin d'Oeil (pouvoir), l'association Thou's Dehors (pouvoir).

L'Assemblée Générale s'est ouverte à 9h30 et a réuni : 35 foyers présents et représentés (dont la compagnie Lunaire nouvelle adhérente qui ne peut voter que pour les orientations et le prévisionnel 2022) **soit 34 voix au total pour les bilans de 2021 et 35 voix au total pour les orientations de 2022.**



55 participants



35 Structures présentes ou représentées



50.7 % participation

Cette Assemblée Générale est présidée par Monsieur Pierre Hazard, Vice-Président et Président par intérim (le poste de Président est actuellement vacant suite au décès de Mme Nadine Martin, ancienne Présidente de la FDFR 17).

Adoption du compte rendu de l'Assemblée Générale du 12 juin 2021 : le compte rendu est adopté à l'unanimité, il devient Procès-verbal.

Le Foyer Rural de St Savinien qui nous accueille est présenté par Catherine Delange, Présidente du Foyer Rural d'Aulnay de Saintonge, en l'absence de la Présidente Madame Michèle Ciccoira pour raison de santé : “ le foyer rural labellisé espace de vie sociale est un acteur historique de la commune de St Savinien. Son dynamisme et ses diverses activités sont le fruit d'un travail d'équipe, constituée d'administrateurs bénévoles et d'une salariée. Le Foyer Rural ne pourrait pas fonctionner, ni même exister sans cette équipe et sans l'ambiance conviviale et collégiale qui y règne. Nous ne pouvons que remercier nos bénévoles qui œuvrent pour que l'action culturelle et les actions de solidarité perdurent sur la commune de St Savinien. Le Foyer Rural bénéficie également du soutien de la Mairie, du soutien de la CAF de Charente Maritime et de l'accompagnement de la Fédération Départementale des Foyers Ruraux de Charente Maritime. Et nous les remercions pour leur aide, leur écoute et leur confiance.”

Présentation du rapport moral

Le Rapport moral de l'année 2021 est présenté par Monsieur Pierre Hazard, Vice-Président de la FDFR 17.

“Une année encore bien particulière, marquée par le décès soudain de notre Présidente Nadine Martin, très investie sur l'animation de notre réseau départemental, et à qui nous souhaitons rendre hommage aujourd'hui. Malgré cette triste disparition et le contexte sanitaire encore difficile de 2021, nous avons continué à œuvrer pour vous accompagner dans vos projets et dans vos activités. L'année 2021, c'est également l'année de notre déménagement dans de nouveaux locaux, à St Jean d'Angély. Des locaux plus adaptés à notre activité avec un accès plus aisé qui nous permet de vous accueillir dans de meilleures conditions. En 2022 et durant cette Assemblée Générale, nous avons souhaité expérimenter une nouvelle configuration et innover : nous avons décidé de nous installer avec vous et de faire disparaître la traditionnelle “table d'honneur”. Nous espérons que cela nous permettra une dynamique de groupe différente et une meilleure interconnaissance entre les administrateurs de la Fédération et ses adhérents tout au long de cette journée. Nous vous remercions de votre présence et de votre participation aux débats.”

Approbation du rapport moral de la Fédération Départementale :

• 33 voix POUR • 1 BLANC • 0 CONTRE • 0 ABSTENTION	Le rapport moral est adopté à la majorité.
--	---

Présentation du rapport d'activité

Le rapport d'activité de l'année 2021 est présenté par Monsieur Philippe Burdin, Secrétaire Général et Monsieur Michel Desprez, Secrétaire Adjoint, et coanimé par Madame Renée Fournier salariée de la Fédération Départementale. Le diaporama projeté a été élaboré par le Secrétaire Général.

La Fédération Départementale se définit comme une tête de réseau avec différentes missions. Le rapport d'activité de l'année 2021 se décline suivant ces dernières, à savoir :

- La gouvernance et le pilotage de la Fédération
- Ses partenaires
- Ses activités et ses ressources pour soutenir la vie et l'engagement associatif
- Ses activités pour fédérer et rassembler ses adhérents
- Son lien et ses projets communs avec le Mouvement Rural et l'Union Régionale des Foyers Ruraux de Poitou Charentes
- Ses grands projets en cours pour le développement de nos territoires ruraux

Lors de ce rapport d'activité de l'année 2021 il est rappelé plus particulièrement la diversité des outils et des solutions apportés à l'ensemble des foyers et des associations affiliées à notre Mouvement : Basicompta, Gestanet, le contrat national avec l'assureur SMACL, le site internet et ses ressources, le livret d'accueil pour les nouveaux adhérents ("le Foyer Rural") et un nouveau venu : le réseau social des Foyers Ruraux de Charente Maritime ouvert à tous nos adhérents (reseaufoyersruraux17.fr).

Approbation du rapport d'activité de la Fédération Départementale :

• 34 voix POUR • 0 CONTRE • 0 ABSTENTION	Le rapport d'activité est adopté à l'unanimité
--	---

Election du Conseil d'Administration

Candidats sortants souhaitant se représenter comme administrateurs de la Fédération :

- Philippe Burdin, foyer de St Denis d'Oléron
- Christian Marchais, foyer de Semussac
- Nathalie Hazard, foyer de Sablonceaux
- Pierre Hazard, foyer de Sablonceaux
- Michel Desprez, foyer de Chérac

Après un appel à candidature, Madame Catherine Lucas du Foyer Rural de Crazannes souhaiterait être cooptée au sein du conseil d'administration.

Résultat du vote :

• 35 POUR • 0 CONTRE • 0 ABSTENTION	Les candidats ayant postulé sont élus à l'unanimité.
Cooptation de Catherine Lucas : • 35 POUR • 0 CONTRE • 0 ABSTENTION	Mme Catherine Lucas est cooptée à l'unanimité.

Présentation du rapport financier

Le rapport financier et l'analyse des comptes pour l'exercice 2021 sont présentés par Madame Nathalie Hazard, Trésorière et Madame Christine Entem, Trésorière adjointe. Le diaporama et les graphiques projetés ont été élaborés par Madame Renée Fournier salariée et comptable de la Fédération.

Les documents comptables présentés et analysés sont les suivants :

- Le compte de résultat allant du 1er janvier au 31 décembre 2021
- Le Bilan avant affectation du résultat et allant du 1er janvier au 31 décembre 2021

L'exercice 2021 correspond de nouveau à une année d'activité particulière. Le niveau des adhésions individuelles est en augmentation par rapport à 2020, mais il n'atteint pas le niveau de 2019 (avant Covid). Le soutien de nos partenaires institutionnels reste stable. Nous les remercions de leur confiance et de leur aide. Nos activités qui n'ont pu avoir lieu en 2021 sont reportées en 2022, ce qui explique un montant de fonds dédiés encore élevé sur cette exercice 2021.

Il est à noter que le bilan de 2021 a fait l'objet d'un "nettoyage" et d'une revalorisation des provisions, ce qui explique le montant des reprises sur provisions inscrites au compte de résultat de 2021 (partie produits).

A noter également : en charges exceptionnelles figurent l'aide pour "soutien solidaire au Covid" reversée à l'ensemble de nos structures adhérentes sur 2021 d'un montant total de 6333.32 euros.

L'exercice comptable de 2021 clôture avec un excédent de 3450.20 euros.

Il est proposé d'affecter cet excédent comme suit

- Mise en trésorerie d'une réserve de 3 000 euros à destination de nos structures adhérentes, pour "soutien à l'action culturelle" : cette aide sera déployée si possible en début de saison 2022/2023 et en fonction des frais de SACEM/SACD réglés par nos foyers et nos associations sur 2022. Il appartiendra au Conseil d'Administration de concevoir le cadre de versement de ce soutien.
- Le reliquat (soit 450.20 euros) sera versé aux fonds associatifs en report à nouveau.

Approbation du rapport financier de la Fédération Départementale :

• 34 POUR • 0 CONTRE • 0 ABSTENTION	Le rapport financier est adopté à l'unanimité.
---	---

Approbation de l'affectation du résultat 2021 :

• 34 POUR • 0 CONTRE • 0 ABSTENTION	La proposition d'affectation du résultat 2021 est adoptée à l'unanimité.
---	---

Orientations - prévisionnel 2022 – Tarifs des adhésions

Le budget 2022 a été réalisé en tenant compte du contexte actuel et de l'arrivée prochaine d'un nouvel animateur (Théo Augé) en contrat d'alternance.

Les orientations proposées au débat sont les suivantes :

- Créer du lien entre les foyers
- Se cultiver ensemble
- Agir pour l'environnement
- Repenser nos instances de gouvernance
- Mobiliser nos habitants, agir sur nos territoires

Le Foyer Rural de St Pierre d'Amilly intervient : “ pour mobiliser nos bénévoles et motiver nos habitants, mais également pour créer du lien entre les foyers, il nous semble important de dire aujourd'hui que concevoir une vraie stratégie de communication est vitale. Vitale pour le dynamisme de nos foyers et pour amplifier l'impact de nos actions. Nous avons beaucoup à faire pour améliorer notre communication externe, valoriser nos foyers, dire qui nous sommes et être visibles.”

Question : pour les formations de nos bénévoles pouvons-nous imaginer qu'elles puissent avoir lieu également le samedi, afin de permettre à nos membres encore en activité d'y participer ?

Réponse : la formation des bénévoles s'est grandement développée depuis une dizaine d'années, beaucoup de sujets sont abordés (nouveaux questionnements ou sujets récurrents). Nous allons donc continuer d'innover et tester avec vous d'autres modalités de formation en tenant compte à la fois de la disponibilité de nos bénévoles, mais également de leur “niveau” d'engagement dans notre Mouvement. En 2022, il est envisagé notamment : des séances à distance de courte durée, des séances le soir, des séances le samedi (matin ou en journée) et des formations sur site (Premiers Secours).

Les membres présents et représentés de l'Assemblée Générale demandent également que soit prévu au programme des formations sur la saison prochaine, une formation autour des déclarations SACEM/SACD et du protocole national négocié par la CNFR (Confédération Nationale des Foyers Ruraux).

Pour la gouvernance : le Conseil d'Administration souhaite réfléchir à une nouvelle forme de représentativité et de fonctionnement interne en expérimentant par exemple la co-présidence.

Face à ce nouveau défi, il convient donc de demander l'accord de l'Assemblée Générale réunie ce jour pour :

1. **Autoriser les membres du Conseil d'Administration à se réunir et à travailler en vue d'une modification du mode de fonctionnement interne de la Fédération.**
2. **Autoriser les membres du Conseil d'Administration à maintenir les administrateurs élus au Bureau dans leurs mandats et ainsi continuer d'exercer celui-ci (dans le cadre fixé par les statuts actuels) jusqu'à la proposition d'une nouvelle gouvernance.**
3. **Autoriser le Conseil d'Administration à travailler sur des nouveaux statuts et à proposer une modification des statuts actuels de la Fédération si un nouveau mode de gouvernance est trouvé.**

Approbation des orientations et du prévisionnel 2022 :

- 33 POUR - 0 CONTRE - 0 ABSTENTION - 2 BLANCS	Les orientations sont approuvées à la majorité.
- 33 POUR - 0 CONTRE - 0 ABSTENTION - 2 BLANCS	Le prévisionnel 2022 est approuvée à la majorité.

Approbation des travaux à venir sur la nouvelle gouvernance :

- 33 POUR - 0 CONTRE - 0 ABSTENTION - 2 BLANCS	Les travaux à venir sur la nouvelle gouvernance sont approuvés à la majorité. Les membres du Bureau sont maintenus dans leur mandat jusqu'à la prochaine Assemblée Générale Extraordinaire.
---	---

Tarifs adhésions 2023/2024

Pour rappel : les tarifs d'adhésion pour la structure et pour les individus restent inchangés sur la saison 2022/2023 (le maintien des tarifs a été approuvé lors de l'AG du 12 juin 2021).

Pour la saison **2023/2024**, il est proposé ce qui suit :

- **Maintien de l'adhésion structure et de la mutualisation** (pas d'augmentation).
- **Maintien de l'adhésion individuelle à 16 euros par personne** (pas d'augmentation).
- **Maintien du soutien à l'adhésion jeunes de moins de 18 ans** : 3 euros par adhésion jeunes versée en fin de saison.

Approbation des tarifs d'adhésion 2023/2024 :

- 33 POUR - 0 CONTRE - 0 ABSTENTION - 2 BLANCS	Les tarifs d'adhésion pour la saison 2023/2024 sont approuvés à la majorité. Le maintien du soutien aux adhésions "jeunes" pour la saison 2023/2024 est approuvé à la majorité.
---	---

Le Vice-Président Monsieur Pierre Hazard, clôture l'Assemblée Générale et remercie tous les participants de leur présence.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 15h30.

De l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 26 mars 2022, il a été dressé le présent compte rendu. Ce compte rendu est signé par le Président.

Le Président,

Annexe**Foyers et associations présentes et pouvoirs**

FOYERS / ASSOCIATIONS	PRESENT OU POUVOIR
Arts Terre	Présent
Arvert	Pouvoir
Aulnay de Saintonge	Présent
Avec	Présent
Bussac	Présent
Chérac	Présent
Cozes	Pouvoir
Théâtre Clin d'Oeil	Pouvoir
Compagnie des Anges	Présent
Compagnie Lunaire	Pouvoir
Crazannes	Présent
Doeuil sur le Mignon	Présent
Echappée Belle	Pouvoir
Ecoyeux	Présent
La Vergne	Présent
Le Grand Village Plage	Présent
Les Nouillers	Présent
Marsais	Présent
Médis	Présent
Nancras	Présent
Compagnie Les Pourquoi Pa	Présent
Romegoux	Pouvoir
Sablonceaux	Présent
Salles sur mer	Présent
Semussac	Présent
St Crépin	Pouvoir
St Denis d'Oléron	Présent
St Dizant du Gua	Présent
St Julien de l'Escap	Présent
St Just Luzac	Présent
St Pierre d'Amilly	Présent
St Saturnin du bois	Présent
St Sauvant	Présent
St Savinien	Présent
Thou's Dehors	Pouvoir